

REQUISITION

Je soussigné(e) : M./Mme
Né(e) le : à
Demeurant

Tél :

Requiers expressément Maître VERDEAUX-MANGINOT, Huissier de Justice, 4 rue Carnot, BP 12 – 54302 LUNEVILLE CEDEX, de procéder à ma requête, au recouvrement de la pension alimentaire qui m'est due par :

M./Mme
Demeurant à :

Né(e) le : à
N° sécurité sociale :

En vertu de

Lequel / laquelle a été condamné(e) à me verser une pension alimentaire mensuelle de
A compter du
Actuellement revalorisée à par mois

Que les mois de
Ne m'ont pas été réglés.

Je reconnais que Maître VERDEAUX-MANGINOT Catherine a attiré mon attention sur les dispositions de l'article 6 du décret n°73-216 du 1^{er} mars 1973, pris pour l'application de la loi n°73-5 du 2 janvier 1973, relative au paiement direct alimentaire qui dispose : « Le créancier d'aliments qui, de mauvaise foi, aura fait usage de la procédure de paiement direct sera condamné par le Tribunal d'Instance à une amende civile de 15,24 à 1 524,00 Euros ».

La procédure sera notifiée entre les mains de :

EMPLOYEUR

Fait à Lunéville, le
Signature